



**Servette** s'adjuge un derby dantesque et prend le large au classement  
Sports, page 16

Dispute au cycle de Montbrillant, un élève en blesse un autre au **couteau**  
Genève, page 6

DANS CE NUMÉRO, NOTRE SUPPLÉMENT

Emploi

# Tribune de Genève

Licenciée au CA Vésénaz, la Genevoise **Célia Dupré** est, à 17 ans, un bel espoir de l'aviron.

Elle a déjà glané un titre mondial en junior et continue de s'entraîner dur. Rencontre.

Page 15

FRANK MENTHA

Le média genevois. Depuis 1879 | www.tdg.ch | LENA — LEADING EUROPEAN — NEWSPAPER ALLIANCE

## À Genève, les cyclistes se sentent méprisés

La Ville et le Canton sont très mal classés dans une étude menée au niveau national

Circuler à vélo dans Genève relève d'un «combat constant». Cette observation amère émerge d'une étude menée en 2016 auprès de 14 000 cyclistes suisses. Ils participaient à l'opération «Bike to work», une action consistant à privilégier le vélo pour

se rendre au travail. Dans le document final qui fait l'objet d'une publication, Genève cumule les mauvaises notes. Les cyclistes estiment que le vélo est mal pris en compte par les autorités et il apparaît que Genève est le canton où les adeptes de la bicyclette

se sentent le moins respectés par les autres usagers de la route. Ils éprouvent un sentiment d'insécurité dû notamment au stationnement des véhicules sur les bandes cyclables. Un manque de considération qui place souvent les cyclistes en situation dan-

gereuse. Enfin, si le vélo reste un mode de déplacement minoritaire, il remet en question la domination automobile qui a dicté bien des aménagements. Le professeur Patrick Rérat revient sur les faits saillants de ce travail, dont il est l'un des auteurs. **Page 4**

### L'éditorial

## Le silence inacceptable de l'État

Antoine Grosjean  
Rubrique Genève



On se pince! Un élève de treize ans est blessé au couteau par un camarade et pour le Département de l'instruction publique (DIP), c'est «circulez, il n'y a rien à voir». Aux sollicitations de la presse suite à ce fait divers, son porte-parole se borne en effet à répondre laconiquement que le département ne souhaite pas commenter «une affaire personnelle». Une affaire personnelle? Vraiment? Une bagarre à l'arme blanche éclate à la cantine, durant la récréation, sous les yeux de nombreux autres élèves choqués par le sang versé, et cela relèverait strictement de la sphère privée?

Personne ne demande au DIP de commenter le différend entre ces deux élèves. Il est évident que les mineurs sous sa responsabilité doivent être protégés d'une trop grande exposition médiatique. Impossible, par exemple, d'interviewer ou de photographier un élève sans le consentement écrit de ses parents. C'est parfaitement légitime, surtout dans ce genre de situation. Mais il ne s'agit pas de cela en l'occurrence. Si les parents n'ont pas forcément envie que leur enfant se retrouve en photo dans le journal, ils ont certainement encore moins envie qu'il se prenne des coups de couteau pendant la récréation. Après une telle histoire, on s'attendrait, au minimum, à une déclaration publique exprimant de la compassion pour la victime et rassurant les parents en expliquant que tout sera entrepris pour que cela ne se reproduise plus. Tout, mais pas ce silence inacceptable.

Certes, la circulaire envoyée aux parents d'élèves de l'école concernée montre que le DIP ne prend pas la chose à la légère. Mais à toutes les autres familles du canton, il dit en substance qu'il n'y a pas de problème puisque c'est juste une affaire privée. Alors qu'à Genève, les cas d'agressions gratuites et ultraviolentes se multiplient, minimiser, par un tel mutisme, une bagarre au couteau entre élèves envoie un message désastreux à la jeunesse. **Page 6**

## Un festival accueille des espoirs de la danse



Genève Attention futurs talents! Vendredi et samedi, le Bâtiment des Forces Motrices accueille la 2<sup>e</sup> édition du Festival international Jeunes Ballets. **Pages 24 et 25**

### Verdicts

## La justice se montre sévère

Dans deux affaires d'assassinat, la justice genevoise s'est montrée d'une rare sévérité en prononçant, le même jour, deux peines de vingt ans de prison. La première concerne le cas de la petite Semhar qui était rejugé après le procès de 2018. L'autre s'appliquait au dossier de la retraitée d'Onex. Le second prévenu échappe cependant à la prison à vie. Nos comptes rendus d'audiences. **Pages 5 et 12**

### L'actu avec vous

**Internet** L'info genevoise sur [www.tdg.ch/geneve](http://www.tdg.ch/geneve)

**Mobile** Suivez l'actualité en direct sur [mobile2.tdg.ch](http://mobile2.tdg.ch)

### Algérie

## Les militaires sont sous pression

Après la démission du président Bouteflika, la situation se tend en Algérie. Entre jeux de pouvoirs institutionnels et mobilisation de la rue, les militaires s'efforcent de contrôler la situation, sous l'œil prudent de la Tunisie et du Maroc. **Page 3**

### Suisse

## Le Qatar finance Tariq Ramadan

Deux journalistes français publient le livre «Qatar Papers». Cet ouvrage révèle notamment comment l'émirat contribue au financement de cinq centres islamiques en Suisse et rétribue généreusement Tariq Ramadan en tant que «consultant». **Page 19**

PUBLICITÉ

Tribune de Genève Partenaire média

BANQUE ERIC STURDZA | FINIS DU SPORT | Tennis Club de Genève | ATP 250 | LOVE IT ALL

